



## MJC de Chambéry

311, faubourg Montmélian

73000 - CHAMBÉRY

Tél : 04 79 85 05 84

[accueil@mjc-chambery.com](mailto:accueil@mjc-chambery.com)

Siret 776 467 847 000 13

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux activités se font directement auprès de l'accueil. Pour qu'une inscription soit valide, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription, de fournir les éventuels justificatifs (tarif réduit) ainsi que d'apporter le règlement (adhésion + cotisation).

### REDUCTIONS

**Tarif chambérien** : les chambériens bénéficient d'un tarif préférentiel par rapport aux adhérents non domiciliés à Chambéry.

**Tarif réduit** : les moins de 18 ans, étudiant-e-s, demandeur-se-s d'emploi, bénéficiaires du RSA ou de l'AAH, séniors + de 65 ans non imposables, carte Savatou.

A partir de 2 activités pour une même famille, une réduction supplémentaire de 10% sera appliquée sur la cotisation la moins élevée.

### DOCUMENTS A PRÉSENTER :

- Justificatif de domicile pour les chambériens
- Attestation CAF pour les moins de 18 ans, datant de moins d'un mois précisant votre quotient familial si < à 801
- Pour les tarifs réduits : feuille de non-imposition pour les séniors de + de 65 ans, attestation de demandeurs d'emploi / RSA, carte étudiant, attestation AAH, carte Savatou

**MERCI DE NOUS FOURNIR LES JUSTIFICATIFS VOUS PERMETTANT DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF RÉDUIT AFIN DE POUVOIR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.**

### REMBOURSEMENT

Les cotisations sont payables à l'année et non remboursables.

Les demandes d'annulation doivent avoir une cause médicale et sont soumises à présentation d'un certificat médical délivré par un médecin. Le remboursement sera fait au prorata à partir de la date du certificat médical. Une retenue forfaitaire de 20% sera appliquée pour les frais de dossier. Les cours de musique ne sont en aucun cas remboursables.

L'adhésion à la MJC n'est pas remboursable.

### PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Espèces
- Chèque (possibilité de paiement en 3 fois)
- Carte bleue
- Chèques vacances
- Coupons sports
- Elef

La MJC se réserve le droit de mettre fin à une activité si le nombre minimum d'adhérents n'est pas atteint.